

Éric CHABOT
secrétaire départemental
SNUDI-FO79
8, rue J. Cugnot - 79000 NIORT



à

Monsieur le DASEN - DSDEN des Deux Sèvres
61, avenue de Limoges-79000 NIORT

Niort, le 8 septembre 2022

Objet : Demande d'abandon des évaluations d'écoles dans notre département, suite aux propos du ministre.

Monsieur le Directeur Académique,

Reçue par M. le ministre Ndiaye le 6 septembre 2022, la **FNEC-FP FO** est intervenue sur la question des évaluations d'école, rejetées massivement par les personnels.

Notre fédération syndicale a expliqué au ministre que les collègues n'acceptaient ni l'**auto-évaluation** (menée par les enseignants, les parents, les élèves, les élus, associations) ni l'**évaluation externe**, véritable audit conduit par des personnalités extérieures.

Le ministre s'est dit surpris que des enseignants soient évalués par des élèves et des parents, ce que lui a confirmé la **FNEC-FP FO**. Selon lui, ce n'est pas le cadre prévu par ces évaluations...

Le ministre a fini par indiquer : « Nous ne ferons pas d'évaluations d'école au 1er trimestre. On verra plus tard ».

A l'heure où le **DASEN de Gironde**, à la suite des **DASEN du Puy-De-Dôme** et de **l'Yonne**, accède à la demande de FO et déclare en CTSD qu'aucune école du département ne sera contrainte de mettre en œuvre ce dispositif, à l'heure où le **DASEN de la Vienne** accepte de recevoir les courriers de refus des enseignants de son département, d'y participer, le **SNUDI-FO79** vous demande, Monsieur le Directeur Académique, en cohérence avec les propos ministériels, d'abandonner les évaluations d'écoles censées débiter à la fin du mois.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Éric CHABOT
SNUDI-FO79